

ITALIEN**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT****Carlo Alberto Girotto, Estelle Zunino****Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Le jury a corrigé cette année 8 copies dont les notes s'échelonnaient de 8/20 à 19/20. Le nombre de candidates et candidats ayant choisi l'option italien a diminué de deux unités par rapport à l'an dernier. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,19/20, soit une valeur supérieure à celle de la session passée (10/20). Trois copies n'ont pas obtenu la moyenne, tandis que deux copies ont obtenu une note proche de la moyenne (12/20 et 13/20). Une copie a obtenu une note égale à 14/20, une autre a obtenu une note égale à 16/20, et une seule copie a obtenu la note de 19/20.

Le dossier proposé lors de la session 2023 était composé de 6 documents concernant la question environnementale en Italie et la prise de conscience sur ce sujet de la part de la société italienne. En faisant écho, en quelque sorte, au sujet de la session 2021, consacré à des questions d'actualité comme la pollution et l'écologie, ce corpus de documents souhaitait aborder la question du dérèglement climatique, réalité désormais reconnue en tant que telle par de larges couches de l'opinion publique. En utilisant les documents proposés, les candidates et les candidats pouvaient partir de leurs connaissances de l'Italie d'aujourd'hui et les insérer au sein d'un plus large contexte, à savoir le débat actuellement en cours sur le changement climatique et les mesures que les États, notamment ceux européens, souhaitent adopter pour faire face aux innombrables problématiques sociétales que cela implique. Le dossier proposé comportait en effet six documents de différentes natures, qui suggéraient, nous semble-t-il, des angles d'approche complémentaires à une question si complexe : un discours officiel présenté à la COP27, un témoignage visuel d'un événement particulièrement saisissant, trois articles tirés de la presse, une tribune sur les conséquences du réchauffement climatique sur le patrimoine artistique.

La traduction italienne du discours prononcé par Giorgia Meloni le 7 novembre 2022 devant les chefs d'état réunis en Égypte à l'occasion de la COP27 (document 1) donnait la possibilité de mesurer l'engagement affiché par le gouvernement italien actuel pour contrer le dérèglement climatique. Directement concerné par des événements atmosphériques extrêmes (document 2), le paysage italien se montre, depuis quelques années, particulièrement vulnérable vis-à-vis des perturbations occasionnées par la sécheresse ou bien, à l'envers, par les pluies torrentielles. Les articles suivants détaillent une situation qui, cependant, est très variée au sein de la société italienne : si nombre de citoyens semblent conscients de ces changements, en arrivant même à organiser des manifestations ayant une forte visibilité (document 3), d'autres nient de manière plus ou moins catégorique la gravité de la situation (document 5). Il ne s'agit pas seulement d'événements ou d'approches au goût plus ou moins anecdotique : comme le suggère le document 4, nombre d'enjeux économiques de taille, notamment celui d'une transition énergétique digne de ce nom, demandent une adéquation des dynamiques politiques italiennes à la nouvelle perspective climatique. Les menaces liées au dérèglement climatique concernent aussi le patrimoine culturel italien : le cas de Venise, dont il est question dans le dernier document à travers une tribune adressée à l'ancien premier

ministre italien Mario Draghi, représente en effet un enjeu majeur, dans la mesure où les conséquences du changement climatique, visibles dès maintenant, suggèrent un scénario particulièrement difficile pour les années à venir. La mise en dialogue de ces documents permettait donc de considérer le sujet sous des points de vue différents, et d'en analyser la complexité tenant compte d'un contexte culturel et sociétal plus large.

Fait apprécié par le jury, les candidates et les candidats ont fait état de connaissances culturelles très variées, notamment en faisant allusion à une étape essentielle du débat économique du XX^e s. (le *Rapport Meadows*, ou Rapport du club de Rome de 1972, cité pertinemment par plusieurs copies) ou à des événements de l'histoire récente et de l'actualité italienne, rappelés à raison pour compléter les pistes suggérées par les documents (la catastrophe du barrage du Vajont de 1963, les *ecomafie* dont le poids au sein de la société italienne devient visible à partir du début du XXI^e s., les tremblements de terre de L'Aquila de 2009 et d'Amatrice de 2016, l'effondrement de la Marmolada pendant l'été 2022, etc.). Plusieurs allusions à des auteurs de la littérature italienne (Machiavel, Leopardi, Italo Calvino, Pier Paolo Pasolini, Indro Montanelli, Roberto Saviano), ou à d'autres références de la culture (Dalida, Mina, Adriano Celentano) complétaient l'argumentation. Dans la plupart des cas, ces renvois étaient pertinents et correctement argumentés ; toutefois, quelques références correctes et pourtant trop génériques (un tableau plus ou moins correct de la politique italienne des dernières années, ou la dichotomie difficile entre le négationnisme et la mémoire de Shoah dans la société italienne d'aujourd'hui) ont donné lieu à des développements qui ont éloigné les candidates et les candidats du sujet principal. Nous rappelons que les allusions à d'autres textes ou bien à d'autres auteurs que ceux proposés doivent suggérer, et même développer un dialogue avec les documents du dossier, corpus qui doit être analysé tout au long de la dissertation des candidates et des candidats.

Une fois de plus, le jury a pu remarquer que la structure de la composition est généralement acquise par les candidates et les candidats, qui ont su se questionner de manière pertinente sur le statut de chaque document. Il convient de rappeler que toute copie doit s'ouvrir par une introduction comportant une présentation des documents, une problématique et l'annonce d'un plan (en deux ou trois parties) et s'achever par une conclusion. Ce dernier élément a parfois été négligé, en donnant lieu à des copies aux réflexions finales non suffisamment développées. Nous rappelons aussi que les documents doivent être analysés, en argumentant les propos, et non seulement cités de manière plus ou moins hâtive.

Dans l'ensemble, les candidates et les candidats ont su construire de manière satisfaisante une réflexion mettant en discussion les textes et les points de vue exprimés par les différents textes. Les problématiques élaborées ont saisi les thèmes communs aux documents dans leur complexité, en gardant une distance critique satisfaisante et en évitant le piège d'un exposé d'opinions personnelles. Nous remarquons cependant la présence de quelques remarques banales, voire assez naïves, vis-à-vis des textes proposés : le jury rappelle que de tels propos ont souvent des conséquences délétères sur l'appréciation de la copie.

Pour ce qui est de la présentation et de l'expression, le jury rappelle l'importance de la correction grammaticale et orthographique de la langue : la formation des pluriels, les accords (genre et/ou nombre), le redoublement de consonnes, les accents constituent des éléments essentiels de la maîtrise de la langue italienne, et, pour autant, plusieurs candidates et candidats ne prêtent pas suffisamment attention à ces aspects. Le jury a constaté la présence de nombreux barbarismes et de néologismes morphologiques et/ou

syntaxiques (**impattano*, **stesso punto che quello di partenza*, **se l'Italia fa sforzi ... ma che gli altri ...*), d'une orthographe parfois approximative (**catastrofa*, **alarmante*, **pocco*, **evvocato*, **quatro*, **climatosceptico*, **scettiscismo*, **brucciano*, **raggione ...*), d'une grammaire défectueuse (**In Ischia*, **molte catastrofe*, **i divisioni*, **da tutti italiani ...*), d'une syntaxe parfois lourde ou erronée (**Quindi tutti questi documenti fra ecologia, economia ma anche abordano questione identitarie e di sicurezza*, ou bien, d'un autre point de vue, le mauvais usage du participe présent, « traduit » avec un gérondif alors qu'une subordonnée relative s'impose : **concorrenti correndo*). Une relecture s'impose à la fin de la composition, afin d'éviter des lourdeurs (*questa necessità della presenza di politici è quello che ha fatto che il clima è oggetto politico come gli altri*) ou quelques phrases dépourvues de sens (*ma bisognerebbe può essere un aiuto più importante ; questo potrebbe a lungo termine inabitabili [sic] in Italia*). Le jury renouvelle donc aux candidates et aux candidats l'invitation à composer leurs textes en prêtant davantage d'attention aux aspects linguistiques, dont la maîtrise a un poids considérable au moment de l'évaluation. Au-delà de la naïveté de la réflexion, les copies les moins satisfaisantes étaient en effet entachées par un faible, voire très faible niveau de langue.

En dernier lieu, nous saluons les efforts et l'engagement des professeurs de CPGE qui, malgré les difficultés croissantes, ont pu assurer la préparation des candidates et des candidats, montrant dans la plupart des cas une maîtrise adéquate de l'exercice de la dissertation et des connaissances remarquablement vastes du point de vue culturel.

Pas de candidats à l'oral pour cette année 2023.